



BOUSBOTTE

37 rue Battant – 25 000 - BESANCON
Association Loi 1901 créée en 1895
Agrément J & S 643 du 08 janvier 1920
www.bousbotte.fr



PRESIDENT : Jean-Paul LAMBLIN
18 B, rue Fontaine Ecu - 25 000 – BESANCON
03 81 83 07 83 - lamblin.jeanpaul25@orange.fr

RESPONSABLE GYM FILLE : Fabienne FOURNERET
bousbotteassociation@orange.fr
0769589129

SAISON 2026/2027

SECTION JEUNESSES & SECTION AINEES

Responsable sections Fournieret Fabiennin

Section JEUNESSES ouverte aux filles nées en 2013 et 2014 – Benjamine
en 2012 et 2011 – Minime
Section AINEES ouverte aux filles nées en 2010 et 2009 – Cadette
en 2008 et 2007 – Junior
en 2006 et avant – Seniors

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS (suivant niveaux)

2 entraînements par semaine

- Pour les 1^{er} à 3^{ème} degré au GYMNASE DE LA SAINTE FAMILLE

Lundi de 17h45 à 19h30 Sainte Fa. Barre & Sol
Mercredi de 17h15 à 19h15 Sainte Fa. Poutre & Table de Saut

- Pour les 4^{ème} degrés et plus au GYMNASE DENFERT ROCHEREAU

Mardi de 17h45 à 19h45 Denfert Roch. Barre & Sol
Jeudi de 17h45 à 19h45 Denfert Roch. Poutre & Table de Saut

Tenue adaptée aux entraînements - Participation aux compétitions **obligatoire** -

INSCRIPTIONS **Mercredi 02 septembre 2026 – 17h15**
Gymnase Sainte Famille – 33, rue Brulard 25 000 BESANCON

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Lundi 07 septembre 2026 – 17 h 45
Gymnase Sainte Famille – 33, rue Brulard 25 000 BESANCON

Mardi 08 septembre 2026 – 17 h 45
Gymnase Denfert Rochereau – 4 avenue Denfert Rochereau 25 000 BESANCON

COTISATIONS

COTISATION ANNUELLE	ADHESION	EQUIPEMENTS
pour 1 gymnaste	200 €	Pour toute primo inscription, - toute section (hors Prim Gym), 127 € supplémentaires, correspondant à la tenue de compétition*. - pour la section Prim Gym 10 € supplémentaires, correspondant au tee-shirt* du club.
pour 2 gymnastes	340 €	
pour 3 gymnastes	480 €	
pour 4 gymnastes	640 €	

* Tenue en vente au club uniquement : justaucorps 82 €, chouchou 5 €, veste 35 €, tee-shirt 10 €.

- Cotisation payable à l'inscription, règlement en espèce ou par chèque (possibilité d'établir plusieurs chèques) à l'ordre de BOUSBOTTE, CHEQUES VACANCES acceptés.

Pour les CE qui prennent en charge une partie ou la totalité de la cotisation, attestation délivrée sur demande auprès de Marie-France JUNOD bousbotteassociation@orange.fr

AIDES A LA LICENCE :

- **TICKETS LOISIRS SPORT** : pour les 6 à 11 ans domiciliés à Besançon et scolarisés dans le primaire (maternelle et élémentaire) → **faire la demande auprès du CCAS de votre quartier**
- **PASS'SPORT** : pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS → **n° allocataire CAF et code alpha numérique à fournir**

DOSSIER D'INSCRIPTION A FOURNIR

- Fiche d'inscription avec autorisation parentale et acceptation du règlement intérieur
- Certificat médical ou questionnaire de santé
- Païement de cotisation annuelle et règlement de l'équipement le cas échéant

Afin d'accéder aux entraînements, le dossier d'inscription devra être COMPLET.

Pour les nouvelles gymnastes, un essai est autorisé à condition de fournir un certificat médical.

La BOUSBOTTE est une Association affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et que celle-ci est d'obédience chrétienne.

Pour contacter les responsables de nos différentes sections :

<https://bousbotte.fr>

NOS ACTIVITES



BIEN-ETRE

DANSE COUNTRY

GYMNASTIQUE FEMININE

GYM FORM'

RANDONNEE

SCRAPBOOKING

CROCHET

TENNIS DE TABLE